

GINDOU CINEMA (*Association déclarée d'Intérêt Général**)

Madame, Monsieur,

Gindou Cinéma est une association qui œuvre pour la promotion d'un cinéma de qualité et souvent peu diffusé auprès d'un large public, notamment en milieu rural. Au-delà du festival qui se déroule l'été, l'association gère des activités orientées d'une part vers le public professionnel : Résidences d'écriture de scénario, musique de films, Bureau d'Accueil de Tournages et d'autre part vers le public local et régional, dispositifs d'éducation à l'image, concours, animations des salles de cinéma.

À ce titre, notre association est habilitée à recevoir des dons qui ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant (plafonnée à 20% des revenus imposables).

Soutenir notre association, c'est lui permettre de poursuivre et développer ses actions dans le même esprit et la passion qui nous animent depuis sa création.

Vous trouverez, ci-dessous, un bulletin d'adhésion et/ou de don 2017.

Nous vous remercions par avance de votre soutien et nous vous donnons rendez-vous pour la **33e édition des Rencontres Cinéma de Gindou** qui se déroulera **du 19 au 26 août 2017**.

Cordialement,

Jean-Pierre Neyrac, Président

- *L'intérêt général est une notion définie par la direction générale des impôts dans une instruction du 26 février 1988 (instruction 4C-2-88 sur les mesures en faveur du mécénat). Elle qualifie les associations ainsi désignées pour leur activité non lucrative, leur gestion désintéressée, et leur activité non restreinte à un public particulier.*



BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE SOUTIEN 2017

à détacher et à retourner à Gindou Cinéma - Le bourg - 46250 GINDOU Tél : 05 65 22 89 99

Email : accueil@gindoucinema.org - Internet : www.gindoucinema.org

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone (facultatif) : E-mail :

20 € : Adhère à *Gindou Cinéma*, (Personne individuelle), non déductible des impôts.

40 € : Adhère à *Gindou Cinéma*, (Associations, entreprises, salles de cinéma...), non déductible des impôts.

120 € et au-delà : Adhère à *Gindou Cinéma*, (Membre bienfaiteur), non déductible des impôts).

L'adhésion permet de bénéficier de tarifs réduits pour les Rencontres Cinéma de Gindou.

Fais un don à l'association dans le cadre de la loi sur le mécénat :
(Ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% plafonnée à 20 % du revenu imposable).

Je joins un chèque de : € à l'ordre de *Gindou Cinéma*.

Date : Signature :

Ces données peuvent être communiquées à des organismes extérieurs. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi « Informatique et Libertés »). Pour l'exercer, adressez une demande à accueil@gindoucinema.org